

Enfants sacrifiés en Nouvelle-Aquitaine

L'agence régionale de santé souhaite reconverter les centres médico-psycho-pédagogiques en plateformes de diagnostic précoce de l'autisme, sacrifiant au passage 60 000 enfants souffrant d'autres troubles.

« **T**ous les enfants méritent nos soins », clame le collectif inter-professionnel médico-social de Nouvelle-Aquitaine qui s'oppose au cahier des charges adressé fin 2019 par l'agence régionale de santé (ARS) aux vingt-neuf centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) de la région. Un document réalisé sans concertation avec les professionnels de terrain, l'Éducation nationale, les élus et avec un délai de mise en œuvre court, repoussé à début juin par le confinement. « *Un document qui menace les associations gestionnaires n'y souscrivant pas de voir leur agrément et leur financement disparaître* », dénonce Marc Rodriguez, psychologue au CMPP des Landes et représentant du collectif. Sous couvert de démarche régionale d'évolution de l'offre des CMPP en lien avec l'Éducation nationale, l'ARS, qui n'a pas donné suite aux sollicitations de *Lien Social*, souhaite repositionner ces structures de soins pluridisciplinaires vers les enfants avec troubles neurodévelop-

peux (TND), faisant l'impasse sur ceux souffrant d'autres maux représentant pourtant 80 % du public accueilli. « *Nos patients, considérés à tort comme des « cas légers » par l'ARS seraient orientés vers les centres médico-psychologiques (CMP) ou le libéral, saturés, la pédopsychiatrie exsangue ou les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (Rased), démantelés* », déplore Patrick Belamich, psychiatre, psychanalyste et président de la Fédération des CMPP.

Vision technocratique

Si les professionnels ne contestent pas l'importance de procéder à des tests précoces de l'autisme et des troubles du neurodéveloppement, ils refusent que les enfants les plus démunis soient pénalisés. Or dès cette rentrée, les CMPP devront arrêter leurs suivis pour travailler sur ces plateformes. « *L'administration s'appuie soi-disant sur les recommandations*

de bonnes pratiques de la Haute autorité de santé (HAS) dont l'état des connaissances de la science; le souhait du patient et l'expertise du praticien constituent pourtant le triptyque de base, pointe Marc Rodriguez. *L'ARS a pioché les recommandations allant dans son sens sans tenir compte de l'enfant, des familles et des praticiens. Ce n'est plus du soin mais de la gestion administrative du soin.* »

De son côté, Patrick Belamich, déplore la perte de liberté de prescription en rendant les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) obligatoires et en limitant arbitrairement la durée du traitement. « *L'administration est-elle habilitée à imposer aux équipes tel traitement plutôt que tel autre ?* », questionne-t-il.

Face à une administration, qui selon lui, divise et oppose : professionnels/familles, gestionnaires/direction médicale, handicap/troubles psychiques, etc., le collectif, riche de soutiens de plus en plus nombreux (1) reprend en cette rentrée la mobilisation démarrée fin 2019 et ralentie par la crise sanitaire. Il programmera aussi des assises interprofessionnelles. « *Nous voulons travailler le cahier des charges avec tous les partenaires concernés- comme aurait dû le faire l'ARS -, réfléchir ensemble à ce qu'il serait le plus intéressant de mettre en place* », avance Marc Rodriguez. Le Secrétaire d'État à la Santé appelle d'ailleurs à fédérer les acteurs de santé dans les territoires au service des usagers.

Katia Rouff-Fiorenzi



Le 13 mars 2020, manifestation devant l'ARS Nouvelle-Aquitaine après un rendez-vous du collectif avec le directeur général de l'ARS au résultat négatif.

(1) Associations familiales, sociétés savantes pédopsychiatrie et psychiatrie, associations professionnelles, députés, sénateurs, conseils départementaux, syndicats.